



*Modèle présenté : 4365*



**Table de pédiatrie**  
**4365**

# Identification produit du propriétaire

Nom du modèle :

Numéro de Série :

Date d'acquisition :

Nom du propriétaire / Organisation :

Nom du fournisseur :

Numéro de téléphone du fournisseur :

Société de service après-vente agréée Midmark Europe :

## Mentions légales

MIDMARK EUROPE  
22, rue de Saint\_Denis  
B.P. 26 - 53500 ERNÉE Cedex  
FRANCE

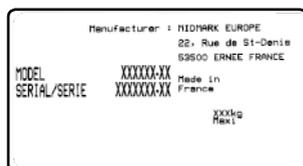
Tél. : +33 (0)2 43 05 12 70  
Fax : +33 (0)2 43 05 68 99  
internet : [www.promotal.com](http://www.promotal.com)  
[www.midmark.com](http://www.midmark.com)

Les descriptions et les spécifications contenues dans le présent Manuel d'utilisation sont jugées exactes au moment de l'impression.

**Midmark Europe** se réserve cependant le droit de modifier sans préavis ses modèles et ses procédures ou de les rendre caducs.

Avant toute commande, nous conseillons à nos clients de consulter un responsable commercial local.

## Étiquette signalétique



<b>Information importante</b>	<b>5</b>
<i>Symboles de sécurité</i>	5
<b>Précaution de déballage</b>	<b>6</b>
<i>Matériel livré sous emballage cartonné</i>	6
<i>Matériel fixe, mobilier, mobilier mural</i>	6
<i>Matériel livré non monté</i>	6
<i>Matériel livré sur palette bois</i>	6
<i>Conditions de stockage</i>	6
<i>Déballage et Installation</i>	7
<i>Vérification</i>	7
<b>Protocole de nettoyage</b>	<b>8</b>
<i>Avertissement</i>	8
<i>Maintenance générale</i>	8
<i>Désinfection</i>	8
<i>Notice d'entretien</i>	8
<i>Matériel peint ( finition époxy polyester)</i>	8
<i>Revêtement simili cuir</i>	9
<i>Matériel en inox</i>	9
<i>Matériel chrome</i>	9
<i>Matériel en PVC/ABS</i>	9
<i>Élément stratifié</i>	9
<b>Notice d'utilisation – divan d'examen</b>	<b>10</b>
<i>Emploi prévu</i>	10
<i>Autorisation d'utilisation</i>	10
<i>Capacité patient</i>	10
<i>Caractéristiques</i>	10
<i>Dimensions</i>	10
<b>Instruction de montage</b>	<b>11</b>
<i>Réglage des patins</i>	12

<b>Accessoires</b>	<b>13</b>
<b>Plateau inférieur</b>	<b>13</b>
<i>Mise en place du plateau</i>	<i>13</i>
<b>Options</b>	<b>14</b>
<b>Tiroir</b>	<b>14</b>
<i>Utilisation du tiroir</i>	<i>14</i>
<b>Durée de vie de la table</b>	<b>15</b>
<b>Composants interchangeables d'usures</b>	<b>15</b>
<b>Maintenance obligatoire / spécifique</b>	<b>15</b>
<b>Fin de vie du dispositif</b>	<b>15</b>
<b>Carnet d'entretien</b>	<b>16</b>
<b>Notes</b>	<b>17</b>
<b>Renseignement sur la garantie</b>	<b>18</b>
<b>Garantie</b>	<b>18</b>
<i>Engagements</i>	<i>18</i>
<i>Exclusions</i>	<i>18</i>
<i>Obligation exclusive</i>	<i>18</i>
<i>Absence d'autorisation</i>	<i>18</i>
<b>Déclaration de conformité</b>	<b>19</b>

## Symboles de sécurité



### Signal d'avertissement

Les informations marquées avec ce symbole doivent impérativement être lues et strictement respectées !

### Remarque

Attire l'attention sur une procédure, une pratique ou une situation.



Orientation correcte pour transport



Conserver au sec



Fragile



Nombre maximum de palettes empilées



Signe de sécurité général



Se référer au manuel/brochure d'instruction



Marquage CE



### Avertissement

Les pictogrammes et les signaux d'avertissement qui sont installés par le fabricant ne doivent pas être enlevés ! Si ces signaux sont enlevés, la responsabilité du fabricant est annulée.

## **Matériel livré sous emballage cartonné**

- *Matériel de faible encombrement, léger, ou offrant des possibilités de préhension aisées*

Dans ce cas, la manutention se fait facilement sans dispositif de levage, en veillant à bien respecter le sens de positionnement des cotés. En l'absence de flèche signalétique indiquant le haut et le bas, se repérer au positionnement des différentes étiquettes d'identification du produit qui sont toujours situées en partie haute.

## **Matériel fixe, mobilier, mobilier mural**

Après le retrait de l'emballage carton, retirer toute protection éventuelle restante, et installer le matériel.

Pour le mobilier mural, s'assurer de la bonne installation du dispositif : fixation au mur adaptée, mise de niveau.

Pour les autres produits, procéder à l'installation en s'assurant de la bonne stabilité du matériel.

- *Matériel lourd, volumineux, nécessitant l'emploi d'un dispositif de levage*

Dans ce cas, l'emploi d'un chariot élévateur est possible sous réserve d'une utilisation correcte de celui-ci. Avant tout déplacement, il faut veiller au sens de positionnement du matériel et s'assurer que la charge est bien équilibrée.

Sur les modèles qui en sont pourvus, des patins de réglage permettent d'améliorer cette stabilité et d'assurer une mise à niveau.

Si le matériel est équipé d'accessoires non installés, les mettre en place en respectant les notices de montage jointes (étagères, porte verre, taquets).

## **Matériel livré non monté**

Ce matériel vous est livré à monter.

Les différents éléments qui composent ce matériel sont protégés par un emballage fait :

- d'une protection plastique (vinyle)
- d'une protection en film bulle /mousse ou polystyrène
- d'un emballage carton.

## **Matériel livré sur palette bois**

Le matériel positionné sur une palette en bois peut aisément être déplacé à l'aide d'un chariot élévateur, sous réserve d'une utilisation correcte de celui-ci. Avant tout déplacement, s'assurer du bon positionnement du chariot par rapport à la palette, et de la bonne stabilité de l'ensemble.

Il faudra tout particulièrement être vigilant à la manutention du matériel de grande hauteur (type armoire).

## **Conditions de stockage**

Température ambiante :

Humidité relative :

Pression atmosphérique :

-5 °C à +38 °C (+23 °F à 100 °F)

10 % à 90 % (sans condensation)

0.5 bar à 1.05 bar (500 hPa à 1050 hPa)

Tout stockage doit se faire en respectant les recommandations suivantes :

- Local propre, aéré et tempéré.
- Matériel stocké à l'abri des intempéries et de l'ensoleillement direct.
- Local non humide.
- Matériel stocké à l'abri des chocs.

– (ne pas entreposer dans un endroit soumis à de fréquents passages).

– Empilement de tout matériel à proscrire.

– Conservation dans l'emballage d'origine jusqu'à la destination finale.

## Déballage et Installation

Lors du déballage, enlever toutes les agrafes et retirer l'emballage carton avec précaution. Des éléments fragiles du matériel (revêtement, carter en matière plastique, etc.) peuvent se trouver à proximité de celui-ci. Attention aux outils coupants.

Une fois l'emballage ôté, retirer toute protection éventuelle restante.

Cas de l'emballage sur palette. Retirer l'emballage comme précédemment. Suivant les modèles, l'immobilisation du matériel est assurée soit par des brides vissées, soit par des tasseaux bois cloutés. Utiliser une clé (dans le cas des brides métalliques). Utiliser un arrache clou (dans le cas des tasseaux bois). Déposer le matériel de la palette et enlever les protections restantes, le matériel peut être alors utilisé.

### Vérification

Juste après avoir déballé l'appareil, suivre les étapes suivantes :

Vérifiez les documents de livraison pour vous assurer que la livraison est complète.

Vérifiez les composants externes pour rechercher les dommages éventuels liés au transport.

Vérifiez que l'emballage contient l'appareil, les accessoires et options, le cordon d'alimentation (*si DM électrique*) et le Guide d'utilisation.

### **Remarque :**

#### **Représentant CE autorisé**

Au sein de l'Union Européenne, tous les problèmes, plaintes ou questions doivent être adressés au représentant CE autorisé de Midmark Europe indiqué ci-dessous :

Midmark Europe  
22, Rue De St. Denis  
53500 Ernée,  
FRANCE  
Téléphone : + 33 (0)2 430 517 76  
Fax : + 33 (0)2 430 572 00

## Avertissement

Toute manipulation du Dispositif Médical ne doit s'effectuer qu'après une lecture complète du manuel d'utilisation. L'appareil n'est destiné qu'à l'utilisation spécifique prévue et décrite dans notre documentation. Le montage et raccordement ne doivent se faire que par du personnel qualifié. En aucun cas les composants électriques (Vérin, boîtier,

coffret, poignée de commande, batterie, adaptateur, etc.) ne doivent être ouverts. MIDMARK EUROPE décline toute responsabilité pour les dommages résultant du non-respect de ces instructions.



**Toute modification du DM sans autorisation écrite du fabricant est interdite.**



### Attention

**Seule l'utilisation d'accessoires prévus et fournis pour ce DM par Midmark Europe est autorisée.**

## Maintenance générale

En dehors d'un nettoyage régulier et approprié, nos produits ne nécessitent pas d'entretien particulier. Les mécanismes de blocage mécanique (arc lisse, compas cranté, crémaillère, etc.) ne demande pas d'attention spécifique. Les ressorts à gaz qui équipent nos tables ne nécessitent aucun entretien. Leur tige doit rester propre, ne pas subir de chocs importants, et ne pas être nettoyée avec des produits corrosifs. Les vérins électriques et hydrauliques équipant nos tables ne requièrent pas d'attention particulière.

Les tables, divans, fauteuils et chariots à hauteur variable sont équipés soit :

- De bras munis de bagues d'articulations lubrifiées à vie.
- De glissières télescopiques à billes. Dans ce cas, une lubrification annuelle peut être envisagée (notamment en cas de déplacements bruyants) à l'aide de graisse ordinaire (Voir plan de démontage pour l'accès aux glissières).

## Désinfection

Ce Dispositif Médical doit faire l'objet d'une désinfection régulière au moyen de produits répondant à la définition de Bactéricide, Virucide et Fongicide.

## Notice d'entretien

### Matériel peint (finition époxy polyester)

L'emploi de produit de nettoyage courant du commerce, type produit pour vitres, convient tout à fait au nettoyage du matériel recouvert d'un revêtement époxy polyester. **Produits Strictement prohibés :**

#### - Solvants :

Essence  
Alcools supérieurs :  
- Aliphatiques  
- Aromatiques  
Cétones - esters  
Tri -perchloréthylène

#### - Bases :

Soude 10 %  
Ammoniaque 10 %

#### - Acides :

Nitrique 30 %  
Chlorhydrique 30 %  
Citrique 10 %

#### - Divers :

Eau de Javel  
Poudres abrasives  
Tout produit  
d'entretien abrasif

### *Revêtement simili cuir*

Utiliser une éponge humide et de l'eau savonneuse (type savon de Marseille). Pour les tâches rebelles, essuyer par tamponnage sans frotter, avec un tissu imprégné de white spirit ou une solution d'eau et d'alcool (pourcentage inférieur à 30-%).

**Produits Strictement prohibés :** Alcool pur, acétone, perchloréthylène, trichloréthylène, tous solvants et détergents, Produits d'entretien abrasif, toutes sortes de cires.

### *Matériel en inox*

**Nettoyage et Entretien :** L'entretien du matériel en acier inoxydable se limite à un nettoyage périodique de leur surface. Ce nettoyage est indispensable, ne serait-ce que pour leur maintien en état de propreté, mais c'est en général une opération simple, grandement facilitée par les qualités de surface des aciers inoxydables. Une large gamme de produits et méthodes de nettoyage peut être utilisée. Le choix du produit le mieux adapté sera guidé par la nature des salissures ou du produit contenu et par les conditions d'utilisation des éléments en acier inoxydable.

#### **Produits de nettoyage**

**a) Détergents-lessives :** Tous les types de détergents, lessives et savons du commerce sont généralement utilisables, à condition qu'ils ne contiennent pas de produits chlorés.

**b) Poudres abrasives :** Ces produits peuvent rayer les surfaces d'acier inoxydable et donc en modifier l'aspect, au moins localement. Elles sont donc à proscrire.

### *Matériel chrome*

Ce matériel a été revêtu d'une couche de chrome pour le protéger de l'oxydation.

**Nettoyage et Entretien :** Il est impératif, pour ne pas endommager cette couche de protection, de ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou corrosifs. L'emploi de produits de nettoyage courant du commerce, type produit pour vitres convient tout à fait au nettoyage du matériel chromé. Si nécessaire un produit désinfectant approprié peut être utilisé sur le chrome (bien respecter les précautions d'emploi).

### *Matériel en PVC/ABS*

**Nettoyage et Entretien :** L'emploi de produit de nettoyage venant du commerce, type produit pour vitres, convient tout à fait aux matières PVC ou ABS. Pour donner de l'éclat à un produit ancien et terni, il est possible d'utiliser des produits rénovateurs pour plastiques. Attention l'emploi de tous solvants et de tous produits abrasifs est à proscrire.

### *Élément stratifié*

**Nettoyage et Entretien :** Idem que pour PVC, utiliser du produit pour vitres.

**Classement non feu :** Tous nos revêtements sont classés M2 ou M1. Sur demande, nous pouvons vous fournir les attestations des fabricants.

**c) Solvants :** L'utilisation de solvants peut être utile pour l'élimination de produits gras. Les solvants usuels (benzène, chlorure de méthylène, white spirit, etc.) ainsi que les produits domestiques ou industriels spécialement préparés peuvent être utilisés. Leur emploi impose, bien entendu, des précautions, du fait de leur inflammabilité et de leur toxicité. Des précautions sont également à prendre pour éviter la détérioration des matériaux adjacents qui peuvent être sensibles à leur action (peinture, mastics, joints, etc.).

**d) Produits acides :** Le vinaigre (acide acétique) peut être utilisé pour l'enlèvement de taches provoquées par des dépôts calcaires. Son maintien au contact des surfaces doit être d'une durée limitée et son emploi suivi d'un rinçage abondant et soigné à l'eau claire. L'utilisation de produits chlorés est proscrite.

**e) Bases :** Elles sont formellement proscrites.

**Divers :** L'emploi de laine d'acier ou d'éponges métalliques est formellement proscrit.

# Notice d'utilisation – divan d'examen



## Emploi prévu

Cet appareil est prévu pour être utilisé uniquement dans un local professionnel :

- Cabinet médical
- Établissement de soins

Cet appareil ne doit pas être installé dans un local à usage domestique.

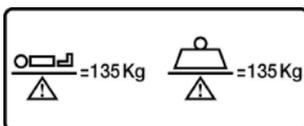
Ce divan d'examen est destiné à être utilisé uniquement par du personnel de soins. Cette table d'examen permet d'effectuer des actes de soins pédiatriques dans les meilleures conditions de sécurité.

## Autorisation d'utilisation

Seul un professionnel de santé (médecin, personnel soignant) et/ou un agent habilité des services Techniques peut manipuler ou utiliser le divan.

Le patient et accompagnateurs n'interviennent pas directement sur la table. Ils ne doivent pas avoir accès aux commandes du divan.

## Capacité patient



## Caractéristiques

Bâti acier revêtement époxy polyester gris nuage.

Pieds époxy gris nuage, 2 patins réglables.

Coussin trois côtés fixes,

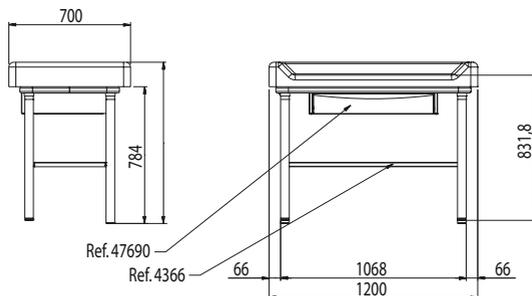
Mousse moyenne densité.

Dimensions intérieures : L 100 x l 60 x H 85 cm.

Revêtement anti-feu classe m1.



## Dimensions



# Instruction de montage

La table est fournie démontée.

L'emballage contient : 2 Pieds emboîtables, avec patins réglables

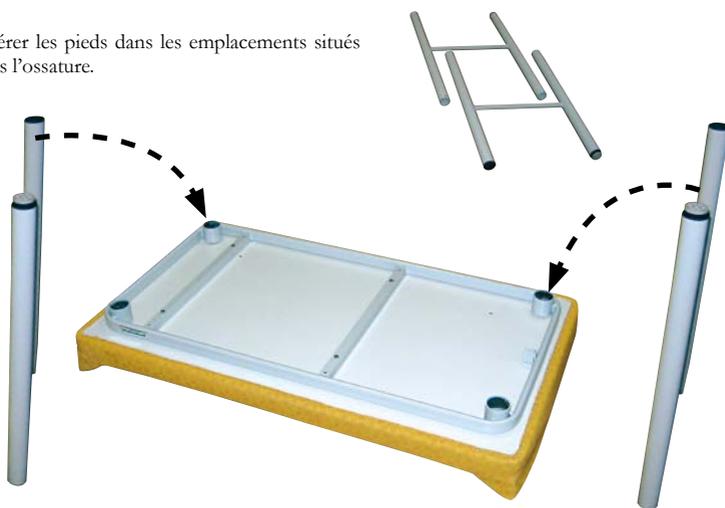
1 Ossature supérieure.



- 1** Retourner l'ossature supérieure pour la mettre en position de montage.

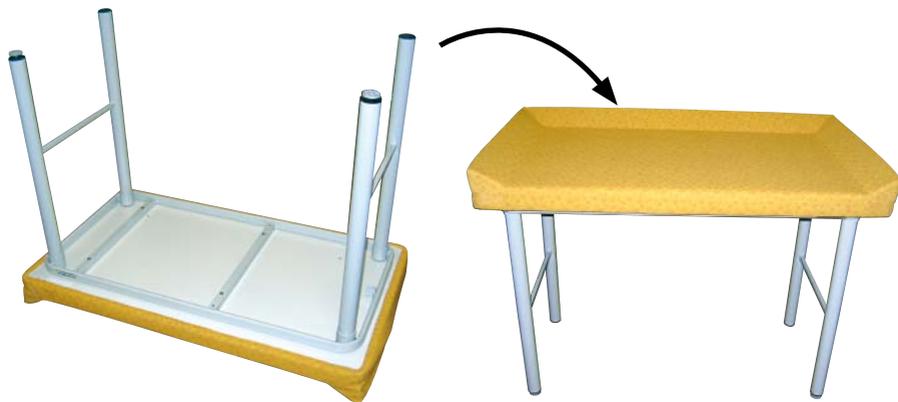


- 2** Insérer les pieds dans les emplacements situés sous l'ossature.



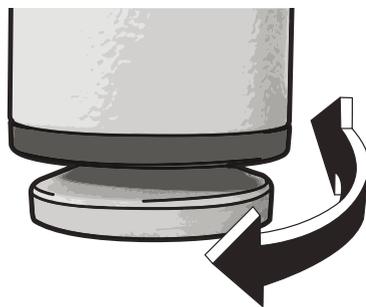
# Instruction de montage

**3** Mettre la table en position d'utilisation.



## ***Réglage des patins***

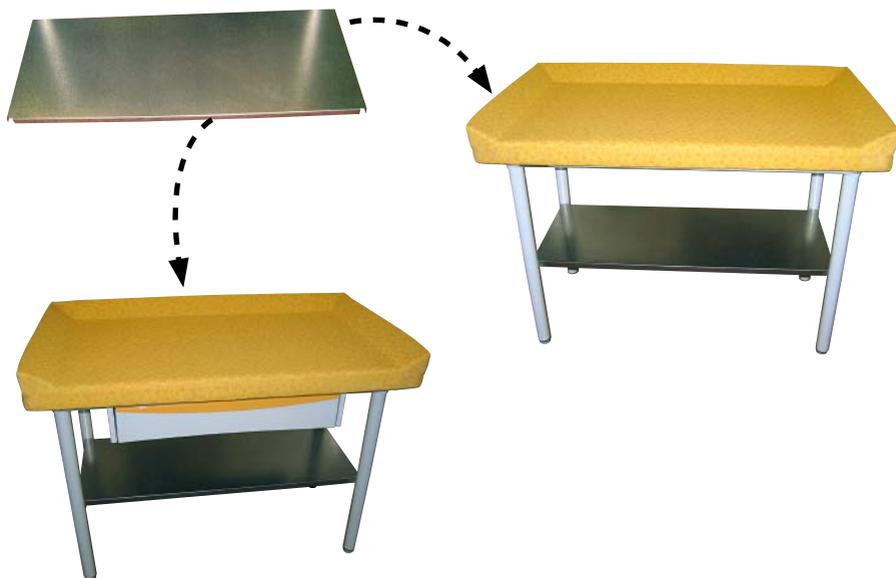
Soulever légèrement le divan. Visser ou dévisser le patin suivant la hauteur désirée.



## **Plateau inférieur**

(référence 4366)

*Mise en place du plateau*



## **Tiroir**

(référence 47690)

*Utilisation du tiroir*



# Durée de vie de la table

Ce matériel a été conçu pour une durée de vie de 10 ans (sauf pièces d'usures) dans des conditions normales d'utilisation. Cette durée peut varier selon la fréquence d'utilisation.

**VERIFIER AU MOINS UNE FOIS PAR AN L'ETAT GENERAL DE LA TABLE.**

## **Composants interchangeable d'usures**

Pour toutes interventions, contacter votre revendeur habituel, en indiquant le numéro de série se situant sur l'étiquette du produit.

## **Maintenance obligatoire / spécifique**

*Une fois par an :*

- Vérifier le bon serrage des vis et des bielles.
- Vérifier l'état des fixations des parties articulées.
- Vérifier que la structure n'a subi aucune déformation.
- Contrôler les différentes liaisons (jeu excessif, bruit...)
- Noter ces informations et la date de vérification sur le carnet d'entretien.

## **Fin de vie du dispositif**

Votre revendeur est responsable de la récupération et du traitement en fin de vie de ce dispositif.

Si nécessaire, n'hésitez pas à contacter Midmark Europe. Nous vous proposerons une solution pour traiter cet équipement dans les meilleures conditions.



### **Avertissement matériel**

Une sellerie dont le revêtement est déchiré n'offre plus de barrière anti bactérienne efficace et doit donc être remplacée sans délai.



### **Avertissement matériel**

#### **NE PAS Démontez L'APPAREIL**

Si un défaut est détecté, contacter immédiatement votre revendeur ou le service technique de la société de votre revendeur (cf. Chapitre Garantie) pour un diagnostic complet. Si un doute subsiste, ne pas utiliser l'appareil.

## Carnet d'entretien

Référence du produit :  
N° de série du (cf. étiquette) : .....  
Date de fabrication du (date de départ de la garantie) : ...../...../.....

Date	Nom du technicien	Type d'intervention - action corrective

Si retour du produit chez le revendeur ou le fabricant, merci de bien vouloir nettoyer et désinfecter le matériel.



## Garantie

Midmark Europe garantit les matériels fabriqués par Midmark Europe et leurs composants pendant une période de deux (2) ans\* à la date de facturation.

### *Engagements*

Midmark Europe s'engage à remplacer les pièces défectueuses qui lui sont retournées au cours de la période applicable de la garantie, et qui, après examen par Midmark Europe, s'avèrent défectueuses.

Le distributeur de Midmark Europe est responsable du service après vente pendant et après la période de garantie.

### *Exclusions*

- Cette garantie ne s'applique pas pour :

- (1) Les pièces d'usure et les consommables.
- (2) Les frais de déplacements et de main d'œuvre.
- (3) Les pannes résultant d'une mauvaise utilisation, d'une négligence manifeste ou d'un transport de l'appareil.
- (4) Les matériels dont les caractéristiques d'origine ont été modifiées par l'utilisateur.
- (5) Les boîtiers de contrôle, les vérins hydrauliques et électriques s'ils ont été ouverts par l'utilisateur (scellés rompus).
- (6) Les dommages, pannes, défaillances ou défauts imputables à des causes d'origine externe (foudre, surtensions électriques, inondations, catastrophes naturelles, chocs, etc....) ou à la présence de corps étrangers.
- (7) Les dommages dus à un mauvais branchement ou à l'alimentation, les dommages dus à la corrosion ou à la détérioration graduelle du produit.
- (8) Les dommages indirects liés à la perte de jouissance ainsi que les pénalités dues à une mauvaise performance.
- (9) Les dommages esthétiques causés aux parties extérieures du matériel ne nuisant pas au bon fonctionnement tels que rayures, écaillures, égratignures.
- (10) Les appareils dont le numéro de série a été rendu illisible, modifié ou retiré.

### *Obligation exclusive*

Le seul engagement de Midmark Europe sous la période de garantie est le remplacement des pièces défectueuses. Midmark Europe ne sera pas responsable des dommages directs, indirects, spéciaux ou fortuits, ou des pertes subies suite à la non utilisation des matériels.

### *Absence d'autorisation*

Aucune personne ou société n'est autorisée à créer tout autre engagement ou obligation relatifs aux matériels au nom de Midmark Europe.

**CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE DE MIDMARK EUROPE AU DETRIMENT DE TOUTE AUTRE GARANTIE IMPLICITE.**

---

\* Les selleries sont garanties 1 an contre des vices de fabrication



Midmark Europe

# DECLARATION DE CONFORMITE



Nom de l'entreprise : **Midmark Europe**

Adresse de l'entreprise : *22, rue de St. Denis de Gastines  
53500 Ernée  
FRANCE*

Année d'apposition du marquage CE : **2000**

L'article référence : **4365**  
Porte une étiquette CE.

Description du produit : **Table de pédiatrie**

Ce marquage atteste que ce dispositif médical, de classe I :

est conforme aux dispositions réglementaires définies par les exigences essentielles de sécurité et de santé de la directive 93/42 CEE, annexe I et VII (décret 95-292 du 16 mars 1995).

satisfait aux normes Européennes qui lui sont applicables.

Fait à Ernée,  
Le 01 septembre 2012

Hugues CATTART  
Directeur Général



CE

MIDMARK EUROPE - FRANCE  
www.promotal.com  
DIC4365\_1413FR

